



# REFLEX AUTO-MOTO ÉCOLE

## TP Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

### GESTION DOCUMENTAIRE

Version : V1

Date de mise à jour : 12/06/2026

### OBJECTIFS DE FORMATION

Etre capable de préparer et animer des actions de sensibilisation, de formation « tous publics » et contribuer à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière.

Etre capable de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur.

Etre capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Etre capable d'exercer une veille régulière concernant la réglementation, le secteur professionnel et ses évolutions.

### METIERS ET DEBOUCHES

Le métier d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière a un rôle essentiel dans la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des apprenants. De plus, il peut intervenir dans différentes structures pour mener des actions de sensibilisation à l'ensemble des usagers de la route.

La formation ouvre sur des métiers tels que :

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- Coordinateur d'enseignements
- Préventeur sur les risques routiers
- Conseiller en mobilités

A l'issue de la formation, il pourra suivre sa professionnalisation par l'obtention d'un ou plusieurs Certificats Complémentaires de Spécialisation (CCS) :

- CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation
- CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourds en circulation et hors circulation

La formation permet également d'accéder au :

- Titre à finalité professionnelle : TP FMESR
- CQP RUESRC

### PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant se qualifier ou se reconvertir en obtenant une qualification professionnelle reconnue d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

### PRÉREQUIS

Etre titulaire du permis de conduire catégorie B en cours de validité, Avoir participé à une évaluation de positionnement, Maîtrise de la langue française.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Prise de contact
2. Analyse du besoin
3. Envoi du dossier
4. Validation de l'inscription + confirmation de l'entrée en formation

Un entretien préalable permet de vérifier les prérequis et d'évaluer les besoins du candidat avant l'entrée en formation.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée en formation sous 14 jours après validation du dossier. CPF et financeurs externes : délais réglementaires applicables.

## DURÉE

CCP1 : 700 heures en centre et 140 heures en stage

CCP2 : 210 heures en centre et 140 heures en stage.

## CONTENU DE FORMATION

CCP1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur:

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

CCP2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement :

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET HUMAINS

- Formateurs titulaires du BAFM ou Formateurs FMESR
- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives
- Salle de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicule destiné à l'enseignant de la conduite
- Outils et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires

## SUIVI ET ÉVALUATION

- L'assiduité des stagiaires est attestée par une feuille de présence par demi-journée et confirmée par le formateur

- Évaluations formatives en cours de formation, mises en situation, livret de suivi, examen blanc, évaluation de satisfaction et présentation au titre professionnel selon le référentiel en vigueur.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

## **VALIDATION**

Le Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (Titre de Niveau 5 soit BAC + 2)

## **RÉSULTATS**

Formation nouvellement créée. Les indicateurs de résultats (taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'abandon) seront publiés à l'issue de la première session.

## **ACCESSIBILITÉ**

Référent handicap: Jérôme BINET – [reflexformateur@gmail.com](mailto:reflexformateur@gmail.com)

Toute demande d'adaptation fait l'objet d'une étude personnalisée avant l'entrée en formation.

## **TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT**

Tarif communiqué sur devis après analyse du besoin et du financement mobilisé. Devis gratuit transmis avant inscription.

Les financements mobilisables :

- CPF
- France Travail
- OPCO
- Financement personnel

## **LIEU ET CONTACT**

Centre de formation REFLEX – [centredeformationreflex@gmail.com](mailto:centredeformationreflex@gmail.com)